



**Liste des documents à fournir pour la
modification de :
CONTINUATION MALGRE UN ACTIF NET
DEVENU INFERIEUR A LA MOITIE DU
CAPITAL
-
RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES**

Maj le 18/05/2018

| | |
|---------------------|---|
| IMPRIME | Formulaire M2 |
| OBSERVATIONS | ⇒ Dépôt du dossier par un mandataire : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui (joindre le pouvoir) |

NATURE DU DOSSIER

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne
Centre de Formalités des Entreprises
68, bd Lundy - B.P. 62746 – 51062 Reims Cedex
Tél 03 26 40 64 94 - Fax 03 26 40 21 79
cfe@cm-marne.fr

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h

SUR RENDEZ-VOUS

DOCUMENTS POUR LA SOCIETE

CONTINUATION MALGRE UN ACTIF NET DEVENU INFERIEUR A LA MOITIE DU CAPITAL

- 1 exemplaire du procès-verbal de l'assemblée
- 1 ex du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

- Aucun document sous réserve que le PV de reconstitution ait été déposé avec les comptes, sinon le fournir au moment de la formalité.

TARIF

↳ Pour l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : chèque à l'ordre du Tribunal de Commerce

- Continuation malgré un actif net : 79.38 €
- Reconstitution : 79.38 €

↳ Pour l'inscription au Répertoire des Métiers : chèque à l'ordre de la Chambre des Métiers

- 192.50 €